

« Quatre costumes
en quête d'auteurs »

Jacques Bioulès

crée une œuvre vertigineuse de
onze pièces, douze mises en scène
et trois mois de représentations
au théâtre du Hangar.



P8 - Commerce et automobile : une relation "durable"

P10 - Patrimoine écologique contre patrimoine historique : le conflit

P12 Les cabanes du Salaisons, un tiers-patrimoine ?

P16 - Le battement d'ailes du papillon déclenche bel et bien une catastrophe... Lorsqu'il cesse.

P20 - Dimoné, l'homme de l'année P22 - Le ciel sans fin d'Annie Estève

sortieOuest



Musique de chambre
Anne Gastinel
Suites pour violoncelle de Bach

Production : Centre Art Musique Perpignan
Languedoc-Roussillon

*Et si c'était le plus beau disque d'Anne Gastinel ?
Jamais la violoncelliste ne s'est montrée aussi
rayonnante aussi juste que dans ces suites.
Le Monde de la musique*

Eglise Saint-Félix de Bayssan
Dimanche 17 janvier - 17 h

Cirque
Le Grand C
Compagnie XY

Spectacle co-accueilli avec La Verrerie d'Alès en
Cévennes-Pôle National des arts du Cirque
Languedoc-Roussillon

*Les acrobates sont de délicats félins qui font et défont
avec patience leurs chimériques géométries.
Télérama*

Samedi 30 janvier - 21 h
Dimanche 31 janvier - 17 h

Théâtre
Parcours d'artiste
Pippo Delbono

Spectacles co-accueillis avec la scène Nationale de
Sète et du Bassin de Thau

Vendredi 12 février - 21h

Théâtre
Spectacle en italien surtitré en français
Récits de juin
de et avec Pippo Delbono

Production Compagnia Pippo Delbono
*A mi-chemin entre conférence et confidences,
pudeur et impudeur, entre silences éloquentes et
parole crue.*

Vendredi 12 février - 21h

Théâtre
Spectacle en italien surtitré en français
Le mensonge
Idée et mise en scène
Pippo Delbono
Création 2009 festival d'Avignon

*Le mensonge renvoie au-delà de l'hypocrisie du
capitalisme, au plus intime de l'auteur. Mélange de
sincérité, d'impudeur et de flamboiement baroque.
Libération*

**A la Cigalière, scène associée pour le théâtre,
Sérignan**

Samedi 13 février - 21h

Accès

sortieOuest

Domaine départemental d'art et de culture
de Bayssan, Route de Vendres, Béziers
Ligne bus 213

Tél. : 04 67 28 37 32
www.sortieouest.fr

Musique classique
Concert co-accueilli avec la ville de Bédarieux
Haydn et Mozart
Michel Portal,
clarinette, soliste invité

Avec l'Orchestre Perpignan Méditerranée
Sous la direction de Daniel Tosi
Production : Centre Art Musique Perpignan
Languedoc-Roussillon

*Sa musique est une musique sensible, vivante,
novatrice et le public ressort des concerts, le sourire
aux lèvres. A. Féraud*

Dimanche 7 février - 17h
Bédarieux, salle de La Tuilerie



Costume réalisé par Françoise Astruc pour
«Quatre costumes en quête d'auteurs».
Photo Marc Ginot

**Un agenda 21 réussi exige
l'adhésion du public concerné, la
méthode autoritaire est exclue**

Pourquoi l'écologie politique doit présider la Région.

Le Conseil général de l'Hérault a été retenu parmi les 12 lauréats de l'édition 2009 des Rubans du développement durable, organisée par l'Association des maires de France (AMF), l'Association des maires de grandes villes de France (AMGVF), le Comité 21 et Dexia, qui récompense les collectivités territoriales pour leurs politiques globales et concrètes de développement durable. Frontignan et son écoquartier de la ZAC des Peilles fait aussi partie des distingués (chicxulub n°18). Le Département de l'Hérault a été labellisé pour sa démarche Agenda 21. « Le jury a salué l'approche intelligente des enjeux du développement durable, par la collectivité, qui intègre complètement la concertation et la mobilisation des agents et de leurs directions. »

Chacun le sait, maintenant, un agenda 21 est un plan d'action pour le XXI^e siècle (adopté par 173 chefs d'État lors du sommet de la Terre, à Rio, en 1992) qui, appliqué à une collectivité, permet de mieux «satisfaire les besoins fondamentaux, améliorer le niveau de vie pour tous, mieux protéger et mieux gérer les écosystèmes et assurer un avenir plus sûr et plus prospère.»

Or, il se trouve que le maître d'œuvre de cet Agenda 21 est Michel Pieyre ancien secrétaire régional des Verts et ancien directeur de la maison de l'Environnement de Restinclière. A l'heure où nous bouclons, il est à Copenhague, aux côtés de Monique Pétard, vice-présidente (PS) déléguée à l'Environnement et à l'Agenda 21 qui aura eu l'intelligence de lui faire confiance et de l'écouter.

S'ils sont là-haut, c'est qu'un rapport de l'Observatoire national des effets du réchauffement climatique (ONERC) a prévenu : la Région Languedoc-Roussillon est l'une des plus menacées. «On s'attend à des événements météorologiques extrêmes plus fréquents, plus répandus et/ou plus intenses. L'ampleur des risques encourus est donc plus que jamais liée aux choix en matière de développement et d'aménagement du territoire.» A l'échelle du Languedoc-Roussillon, 231 communes sont concernées. Parmi elles, celles du littoral Héraultais (page 12).

Tandis que certains s'autoproclament visionnaires par une publicité tonitruante*, d'autres le sont authentiquement. Ceux-là savent, par exemple, que la première des conditions qu'un Agenda 21 réussi exige est l'adhésion pleine et entière du public. La méthode autoritaire est donc exclue. Et parce que la culture de la concertation n'est pas celle de l'exécutif régional actuel, l'association des maires de France, l'association des maires de grandes villes de France, le Comité 21 et Dexia disqualifient, de fait, le président sortant. Quand bien même il prétendrait encore vouloir agir pour «un avenir plus sûr et plus prospère.»

Au mois de mars, cinq ou six candidats en quête d'un fauteuil se lanceront dans la bataille électorale. Mais un seul programme s'imposera à eux et il est écologiste et démocrate. D'ici là, chacun jugera s'il est avisé ou non de suivre le vote sage des maires de France. Chacun jugera quel casting portera le mieux le rôle. La région a désormais besoin d'une vraie vision, portée autrement que par l'abnégation de quelques-uns, et autrement que sous la bienveillance de quelques autres. Au nom des valeurs qui nous unissent.

Fabrice Massé

(1) <http://onerc.org/>

* un slogan pour la ligne 2 du tramway : visionnaire. Ça vient de là ! Mais est-il visionnaire de n'avoir concédé aux Verts le tramway, l'usage de méthanisation, des pistes cyclables, un parc en centre-ville... que suite à un rapport de force défavorable ?

A Chicxulub, Mexique, se situe le cratère d'un astéroïde dont la chute, il y a 65 millions d'années, serait à l'origine de la disparition des dinosaures et de 70% des espèces.

chicxulub®
ass. loi 1901
7, rue du Faubourg de la Saunerie
34000 Montpellier
Tél. 04 67 57 36 47 - 06 88 83 44 93
email : chicxulub@free.fr
<http://www.chicxulub.fr>
Dépôt légal à parution

Concours Jeunes Talents BD de Montpellier

Depuis plusieurs années, la Ville de Montpellier organise sur l'une des plus belles places d'Europe, la Comédie du Livre, une manifestation qui réunit en plein air les auteurs et les visiteurs autour du livre et de la lecture. Pour la 25ème édition, les 28, 29 et 30 mai 2010, la Comédie du Livre organise la troisième édition du Concours Jeunes Talents BD de Montpellier.

Le Concours Jeunes Talents BD de Montpellier est ouvert à tous les jeunes de moins de 35 ans, travaillant, étudiant ou vivant à Montpellier. Les candidats sont invités à travailler sur le thème « ON THE ROAD ». Le concours est ouvert à tous les styles et tous les genres, en noir et blanc ou couleur. Le traitement doit être effectué en 1 à 3 planches maximum (format obligatoire des planches : A4 hauteur, format portrait). Toutes les planches reçues dans le cadre du concours feront l'objet d'une exposition pendant la Comédie du Livre. Une seule participation autorisée par candidat. Les lauréats se verront offrir des bons d'achats. Un album spécial sera par ailleurs édité avec une sélection des meilleures planches désignées par le jury... Deux catégories de prix seront décernées pour les moins de 20 ans et 20-35 ans.

Pour participer au Concours Jeunes Talents BD de Montpellier, il suffit d'envoyer ses planches avant le 31 mars 2010 à l'adresse suivante :

Concours Jeunes Talents BD de Montpellier
Ass. la Comédie du Livre - 19 bis rue Durand
34000 Montpellier

Règlement complet et formulaires d'inscriptions sur les sites :
www.comediedulivre.montpellier.fr
www.tiptop.montpellier.fr

Le JT = Journal Théâtral en direct

Samedi 23 janvier 16h30
Forum de la FNAC de Montpellier

La compagnie Adesso e sempre en résidence au Théâtre des Treize Vents vous propose un rendez-vous mensuel, traitant de l'actualité culturelle montpelliéraine qui vous emmènera jusqu'au festival Hybrides 2 (27 mars au 2 avril 2010).

Attention on solde tout!

Le gel douche hydratant bio, le set de draps en pur coton d'Egypte, les coupés cabriolet Hybrides, les usines de développement durable, les journalistes, les livres de mon oncle, la musique de ma fille, le cinéma de papa, le théâtre de service public!
Un JT qui fera le point sur la valeur des choses.

Soyez au cœur de l'info en présence d'artistes.

Suivez l'actu de la Cie sur le site <http://www.adessoesempre.com/>
Suivez l'actu du festival Hybrides sur le blog :
<http://hybrides.over-blog.com/>

ECOHABITONS

Rendez-vous ECOHABITONS à noter sur vos agendas,

18 janvier 2010, 20h15, conférence de Pierre Lefèvre. Professeur à l'école d'architecture de Paris-La Villette, auteur de plusieurs livres sur l'architecture durable et les écoquartiers, concepteur et animateur de la formation permanente l'ingénierie et l'architecture à « haute qualité environnementale », il sera à la Maison pour Tous F. Chopin à Montpellier, pour une conférence sur le thème des écoquartiers et celui de l'habitat groupé. A l'issue de la conférence un débat s'ouvrira sur l'opportunité, ou pas, d'inscrire un projet d'habitat groupé dans le contexte d'un écoquartier.

25 janvier 2010, 20h, réunion d'accueil des nouveaux
8 février 2010, 20h, La copropriété, étude, fonctionnement, débat
1 mars 2010, 20h, réunion à thème
15 mars 2010, 20h, réunion d'accueil des nouveaux
29 mars 2010, 20h, assemblée générale (ADHERENTS)

Lieu des rencontres :
Maison Pour Tous Frédéric Chopin
1 rue du marché aux bestiaux (quartier Beaux Arts) -
Montpellier - Tram ligne 1 / Corum - tram ligne 2 / Beaux Arts

MONTPELLIER de A à Z

Par Thierry Arcaix
Un livre paru aux éditions
Alan Sutton

Parcourir la ville, et, au gré des promenades, découvrir l'histoire de la Tour de la Babote, du commerce maghrébin ou du conservatoire de musique, c'est à cet éclectisme érudit que Thierry Arcaix a habitué les lecteurs du quotidien L'Hérault du Jour dans ses chroniques du dimanche. Beaucoup de pages de ce " Montpellier de A à Z " y sont parues dans une rubrique qui lui est réservée et qu'il a intitulée " Patrimoine pratique ". Et c'est bien de cela qu'il s'agit ici : à partir de la plus ancienne école de médecine encore en activité, l'auteur nous amène aux universités d'aujourd'hui. La porte du Peyrou, l'aqueduc des Arceaux, la statue de Louis XIV : Thierry Arcaix n'ignore aucun des hauts lieux de la ville. Il sait donner à comprendre comment Montpellier s'est transformée au fil des siècles. Il nous parle aussi bien des épidémies de peste du XIVe siècle que de l'évolution de la bourgeoisie foncière et de l'âge d'or de la viticulture au XIXe siècle. Cela ne l'empêche pas de nous raconter par le menu l'histoire des cinémas de Montpellier depuis le premier film des frères Lumière, d'aller trainer ses guêtres dans une librairie discrète et aborder le thème de l'édition dans la capitale régionale, de nous expliquer l'arrivée des supermarchés à Montpellier ou de s'intéresser à ses radios libres. Pour Thierry Arcaix, la vie d'aujourd'hui est ancrée dans l'histoire. C'est pourquoi il ne dresse jamais de frontière entre passé et présent. " Montpellier de A à Z " est cependant plus un livre d'his-



ASSOCIATION RÉGIONALE POUR LE DÉVELOPPEMENT
DES ENTREPRISES CULTURELLES

Accompagnement de
projets artistiques
Formation
Information
Conseil

www.ardeclr.org
40, rue Adam de Craponne - 34000 Montpellier - 04 67 92 21 74

Françoise Astruc Fabienne Augié Jacques Bioulès Vincent Bioulès
Astrid Catroia Jean-Yves Couroux
David Stanley Luc Sabot
Chantal Rousseau
Jean Reinert
Portier Sébastien

4 COSTUMES EN QUÊTE D'AUTEURS
un vertige théâtral

THEATRE DU HANGAR
COPROPRÉTÉ Jacques Bioulès

du 8 décembre 2009
au 7 mars 2010

04 67 41 32 71

Abder Ouldhaddi Alexandre Morand
Joliel Jouanneau
Thierry Genyvenq

Formation professionnelle aux
Métiers de l'image et du son

> Formation accessible sans condition de diplôme et débouchant sur une qualification certifiée par l'état.

Titre de niveau IV d'Opérateur des Métiers de l'Image et du son (OPEMIS) enregistré au RNCP (Cf journal officiel du 6 juillet 2008)

2 promotions par an :
- de Septembre à Mai
- de novembre à juillet
9 mois à plein temps - 1246 h

IMA Institut des Métiers de la Communication Audiovisuelle
www.imca-provence.com
Avignon - 04 90 86 15 37



2, rue Glaize, 34000 Montpellier
dB
DE BRUIJNE
JOAILLIER
CRÉATEUR
04 67 60 90 52 - dbjoaillier.com

des bouquets d'émotions...

LE FLEURISTE

04 67 75 45 39 entreprise, mariage, deuil... créateur d'ambiances
266 av. de Saint Maur - les Aubes - Montpellier www.lefleuristemontpellier.com

toires qu'un livre d'Histoire.

Il nous permet d'y piocher au gré de nos envies. On y fait la connaissance de personnages insolites, comme ce Mounir Letaief du quartier Figuerolles, personnage contesté et haut en couleur. On y suit l'itinéraire de Roland Jolivet, un passionné de cartes postales anciennes, comme on en apprend beaucoup sur les guerres de religion. On y découvre la fabuleuse légende du roc de Substantion, mais aussi la mémoire de quelques-uns de ceux qui, à Montpellier, ont résisté à la barbarie nazie.

Enfant de Figuerolles, ce quartier populaire de Montpellier, Thierry Arcaix a gardé de sa ville l'image d'un gros village où celle qui est devenue la 8^e ville de France puise aujourd'hui sa force. Son ouvrage nous rappelle que cette métropole, qui a quelquefois perdu l'accent dans son expansion, a des racines bien ancrées en Occitanie.

Annie Menras - Chef d'édition de L'Hérault du Jour.

FESTIVAL JAZZ A SETE 2010

*Appel à candidatures
Le Tremplin Jazz à Sète 2010*

Le festival Jazz à Sète organise son 5^e tremplin. Ce tremplin s'adresse aux groupes de Jazz de l'Hexagone. Un appel à candidatures est lancé vers les groupes de cinq musiciens maximum n'ayant jamais été distribués par un label commercial avant le tremplin (les groupes de plus de cinq musiciens peuvent concourir sous condition, voir l'article 5 du règlement). Une présélection, suivie d'une sélection finale, sur écoute des CD, sera effectuée en mars 2010. Il n'y aura qu'un seul gagnant et il sera prévenu par mail, au plus tard fin Avril 2010.

Envoi des candidatures ; le dossier doit être composé de :

- La fiche d'inscription à télécharger sur le site jazzasete.com, rubrique tremplin 2010.

- Un CD audio (exclusivement) avec un minimum de 3 titres.

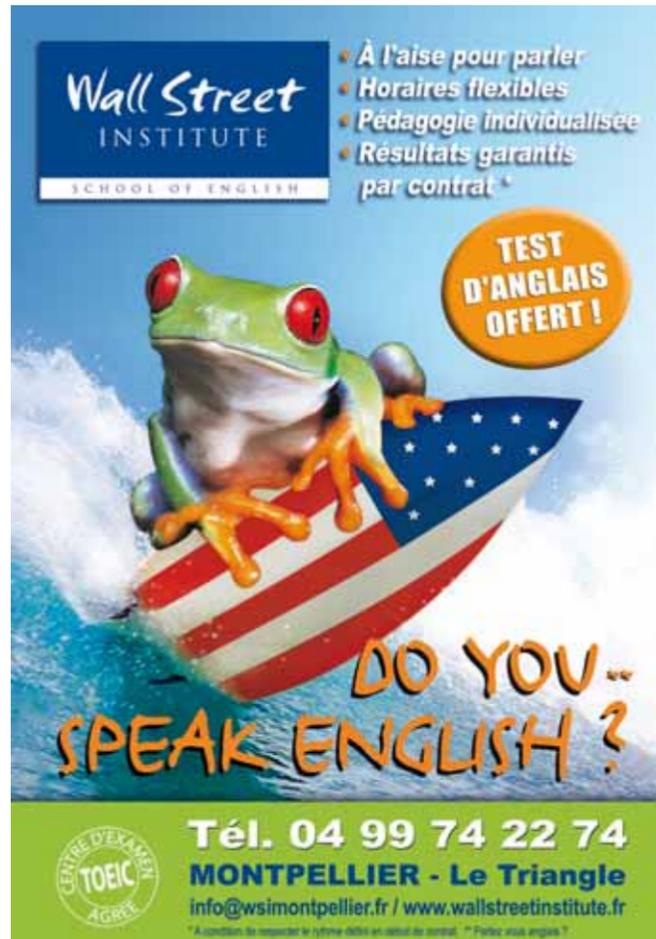
- Une biographie et/ou revue de presse.

Il doit nous être parvenu avant le 15 février 2010 à :

JAZZ A SETE, 1 Rue Conventionnel Barras, 34140 Loupian

Tout dossier incomplet et/ou reçu en dehors des délais requis sera irrecevable. Les documents (CD, dossier) ne seront ni restitués, ni utilisés sans l'autorisation préalable du groupe.

Le lauréat du Tremplin Jazz à Sète 2009 : Jean-Marc Flourey Group



Wall Street INSTITUTE
SCHOOL OF ENGLISH

- À l'aise pour parler
- Horaires flexibles
- Pédagogie individualisée
- Résultats garantis par contrat *

TEST D'ANGLAIS OFFERT !

DO YOU... SPEAK ENGLISH ?

Tél. 04 99 74 22 74
MONTPELLIER - Le Triangle
info@wsimontpellier.fr / www.wallstreetinstitute.fr

*A condition de respecter le rythme défini en début de contrat. **Parler avec anglais !



biocoop

Ensemble, donnons du sens à nos achats !

Germe de Vie

ALIMENTATION BIOLOGIQUE ET ECOPRODUITS
Epicerie, produits frais, fruits et légumes, pain au levain, cosmétiques, hygiène, vin...

10, route de Nîmes - 34920 Le Cres - 04 67 87 05 88



LA YOURTE

Tapis et Kilims nomades, afghans et turcs,
Kilims iraniens et indiens

vente / restauration / nettoyage

14, rue des Sœurs Noires - Mtp - tél. 04 67 66 29 46

Jean-Marc Flourey Group a remporté le 4^e tremplin Jazz à Sète... et s'est produit le 13 juillet 2009 en première partie de Jeff Beck.

Règlement du Tremplin 2010 sur le site <http://www.jazzasete.com>

"Magasin // 1 - cadeaux d'artistes"

CHRISTINE BOILEAU - ARMELLE CARON - JEAN-CLAUDE GAGNIEUX - ERIC WATIER - ALAIN LÉONESI - ELODIE MOIRENC - KATIE MONTANIER - ROSELYNE PELAQUIER - NADINE SOUBEY-RAN - NATHALIE RAK - JOEL RENARD - SYLVETTE ARDOINO - EMILIE DEZEUZE ET CLAIRE DE CHIVRÉ

Jusqu'au 24 décembre

Du mercredi au dimanche inclus de 16h à 19h

A l'occasion des fêtes de fin d'année, Aldébaran vous offre la possibilité d'offrir des cadeaux "pas comme les autres". L'espace habituellement consacré aux expositions sera transformé en "magasin expérimental" où se côtoieront les créations d'une quinzaine d'artistes qui ont travaillé sur le thème du "cadeau", du micro-événement, la fête privée, la découverte et la surprise.

La proposition leur a été faite de concevoir des créations qui tout en restant fidèles à leur philosophie artistique donneraient naissance à des œuvres et des objets dont la dimension et la finalité seraient différentes : jouant entre art et usualité.

Un peu d'originalité, d'humour et de poésie bien agréable à l'œil et aux esprits curieux à l'époque du règne des magasins franchisés et des objets décoratifs sans âme.

ALDEBARAN - 2 rue du Cours Complémentaire

Castries 04 67 45 49 34

aldebaran-creation-contemporaine.com

Cours de comédie musicale

L'association Comédie Musicale Amélie Deux Ailes propose toute l'année des cours de comédie musicale (théâtre, chants, danses du répertoire anglais, américain et français) dès l'âge de huit ans ouverts à tous quel que soit votre niveau.

Un seul objectif : se dépenser et se faire plaisir tout en bénéficiant des conseils d'une enseignante formée en France et aux Etats-Unis. La tête n'est pas en reste puisqu'à travers les extraits des classiques étudiés (West Side Story, Chicago, A Chorus Line...), l'amateur est invité à découvrir toute la richesse d'une culture populaire mise en valeur et en scène par les feux de Broadway.

Nouveau ! Amélie Deux Ailes vous accueille désormais trois fois par semaine à la toute nouvelle maison pour tous Rosa Parks de Malbosc. Nous sommes également présents à la maison pour tous Léo Lagrange et au Studio Iséion.

Des ateliers tous niveaux, une ambiance chaleureuse, des cours toute la semaine (après-midi et soir pour les adultes et ados ; les mercredis et samedis pour les enfants), des inscriptions à tarif plus que raisonnable à l'année, alors osez franchir le pas !

Plus d'infos : www.comediemusicale.org

Contact Comédie Musicale Amélie Deux Ailes, 06.70.46.41.19,

contact@comediemusicale.org

Une quipe d di e l'univers Apple



iTribu
Montpellier

Conseils • Audit • Assistance Technique
Formation • SAV agréé Apple®



iTribu Montpellier Centre
36, rue Saint-Guilhem - **04 67 555 111**

iTribu Montpellier Fr jorgues
39, rue Ren Fonck - Fr jorgues Ouest - **04 67 222 333**

www.itribustore.fr

« Nous avons aimé :

*Le rapport performance d'écoute / prix
La grande qualité de richesse de timbre, de rendu des nuances*

La sensation de réserve de puissance.

Le constructeur français Audiophile Technologie

n'en finit pas de nous étonner »

R. L. - LA REVUE DU SON ET DU HOME CINEMA

**/atelier
de /audiophile/**

Distributeur marques sélectionnées |
Fabriquant HIFI 30, rue du Pont de Lattes |
Montpellier | 04 67 22 09 02 |
www.hifi-atelier-audiophile.com/ |

Commerce et automobile, *une relation "durable"*

Toujours inquiets face à la piétonnisation, les commerçants de Montpellier ont du mal à envisager l'avenir sans penser «voitures».

Par Annie Fayon et Fabrice Massé

Le développement des zones piétonnières est étroitement lié aux questions de pollution sonore, de santé, de sécurité et de lutte contre les émissions de gaz à effet de serre rejeté par la circulation automobile. Selon le site Wikipédia « La première voie piétonne française fut la rue du Gros Horloge à Rouen en 1971 : "privés" du passage des automobilistes, les commerçants pensaient que cet aménagement porterait préjudice à leur activité. Or, dès la mise en place, c'est l'effet inverse qui se produisit. Cela créa un engouement pour les zones piétonnes. »

Depuis, on a constaté que l'aménagement d'une zone piétonnière coïncide souvent avec un développement du commerce (source : Certu), et une attention particulière portée à l'embellissement des bâtiments y contribue largement. On pense à l'opération Grand Cœur, menée par la Ville.

La boucle marchande

La chambre de Commerce et d'Industrie de Montpellier, qui présentait il y a peu sa vision du centre-ville de demain, semble avoir assimilé cette réalité. Mais elle doit faire face à un autre enjeu bien réel, celui d'une vision plus court-termiste inhérente au commerce, dont elle est avant tout la représentante.

La future piétonnisation du boulevard du Jeu de Paume proposée par la Ville fait ainsi controverse.

« La démarche environnementale, on est en plein dedans » assure néanmoins Véronique Pérez, vice-présidente de la CCI en charge du commerce. « Nous devons écouter les commerçants et répondre à leurs attentes. Ce volet [aménagement Jeu de Paume] qui concerne tous les commerçants de l'Écusson doit être un objectif prioritaire et passer bien avant l'opération Du Guesclin* ou du nouveau Saint-Roch » continue-t-elle. Les positions ne sont pas aussi simples pour autant. Tirailée entre le projet de piétonnisation du Jeu de Paume et les commerçants qui ne veulent pas en entendre parler, la chambre de Commerce et d'Industrie choisit de s'opposer à l'interdiction de la circulation sur le boulevard, pendant la durée des travaux. « Il existe des solutions, commente Véronique Pérez : ouvrir la circulation sur une seule voie, faire circuler les automobilistes dans les deux sens sur le boulevard Gambetta. »

En 2008, la CCI et la municipalité avaient demandé au cabinet Bérénice une étude sur le développement de l'attractivité commerciale du centre-ville. Un des principaux constats faisait état du caractère insuffisamment développé du cœur de ville. Côté grandes enseignes dont l'implantation structure les circuits marchands, seuls le Polygone et une petite partie de l'Écusson (le bas de la rue de la Loge et le haut de la Grand-Rue Jean Moulin) posséderaient une réelle visibilité. Autre aspect qu'avait révélé cette étude : l'absence de « boucle marchande » qui permet au consommateur de cheminer selon une certaine logique de circulation.

800 commerçants au cœur de ce que l'on aime

Face à l'attractivité du Polygone et maintenant d'Odysseum, sous l'égide de la CCI, les commerçants de l'Écusson ont décidé de lancer une campagne de sensibilisation baptisée « Le centre-ville : 800 commerçants au cœur de ce qu'on aime ». Au programme, une opération de fidélisation de la clientèle grâce à des animations de rue pendant la période des fêtes et des... chèques parking. Malgré tout, cette initiative attise la colère d'Odette Daudé. La nouvelle-ex présidente d'Écusson Plus a vite jeté l'éponge. « Écusson Plus est juste une courroie de transmission financière entre la CCI et l'association. On n'y voit que du vernis. » Pour elle, la reconquête du centre-ville passe par l'accessibilité à des nouveaux parkings, une aide aux commerçants indépendants, le développement du commerce de proximité, la sécurité et la propreté. « Il y a un désintérêt constant de l'activité du centre ville. Pourquoi nous laisser crever ? » tranche-t-elle. Odette Daudé a lancé il y a quelques semaines, une nouvelle association « L'œuf ». « On va travailler sur des choses essentielles comme la circulation par exemple. »

Depuis l'annonce en octobre dernier par Hélène Mandroux de la requalification du boulevard du Jeu de Paume, de sa piétonnisation et du projet Manoukian (voir encadré), c'est l'effervescence et la colère du côté des quatre-vingt commerçants qui bordent cet axe moteur du plan de circulation montpellierain. Hélène Mandroux l'a annoncé clairement : « Desservi par le tramway, doté de moyens adaptés de stationnement et entièrement piétonnisé, le nouveau

boulevard du Jeu de Paume bénéficiera d'une redynamisation commerciale. » Une solution idéale dans l'absolu, mais sur laquelle le maire de Montpellier ne semble plus aussi déterminé. Car la question est récurrente : « Et elles vont passer où les voitures ? » 18000 véhicules par jour franchissent le boulevard attirés par leur objectif : traverser

le centre ville par le tunnel de la Comédie ou se garer dans les parkings Laissac, Gambetta, Comédie et aussi celui de la gare. Nul ne semble prêt à envisager l'avenir sans trafic automobile ; nul ne semble admettre le tramway comme une part décisive de l'alternative de déplacement. La Faduc* réclame même une rocade.

« On se croirait en Birmanie ou en Corée du Nord »

Ferme opposé au passage du tramway parce qu'il ne veut pas reproduire ce qui se vit rue Maguelone, Christophe Cour, président de l'association Pari du Jeu de Paume ne conteste pas la piétonnisation du boulevard... à condition d'exhumer le projet de parking sous le Peyrou destiné, selon lui, à accueillir les clients qui viennent du nord de Montpellier. Le président de Pari Jeu de Paume déplore amèrement le manque de discussions avec la CCI et la mairie. Il propose de dévier le parcours du tram par la rue Anatole France et regrette de ne pas être écouté par l'Agglo. « Ici, ironise-t-il, on se croirait en Birmanie ou en Corée du Nord. Le dialogue n'existe pas. »

De son côté, la SOCRI qui dirige le Polygone, affiche une volonté ferme de se développer. « Diverses études montrent que les clients reviennent au commerce de proximité », annonce Pierre-Antoine Desplan, directeur des opérations à la SOCRI. Inscrite dans une démarche HQE, le représentant de cet établissement insiste sur la volonté de créer des bâtiments qui rassemblent commerces, bureaux et lieux d'habitations dans les cœurs de ville. Pierre-



Projet de requalification du Bd du Jeu de Paume présenté par la Mairie



Photo : Service Presse de la Ville

La Financière Saxe introduit des clauses écologiques dans ses baux.

En septembre dernier, Hélène Mandroux et Alain Manoukian ont signé un protocole pour un projet de 10000 m² qui comprendrait des boutiques de luxe et qui s'installerait sur le boulevard du Jeu de Paume. Il devrait aboutir en 2012-2013. Avant de s'engager avec des partenaires via sa filiale, la Financière Saxe, l'homme d'affaires Alain Manoukian a choisi de poser des conditions écologiques. Dans ses contrats, des clauses en ce sens engageront les «preneurs». Ils devront, par exemple, utiliser de préférence des produits à base de matériaux recyclés, éviter l'utilisation de fibre minérale et à défaut utiliser des matériaux justifiant de tests de non-cancérogénicité et de bio-persistance. En cas d'utilisation de bois exotique, ils devront être agréés du label FSC garantissant que ces bois sont issus de forêts exploitées de manière durable, utiliser des plaques de faux plafond recyclable, des moquettes disposant du label GUT, collées avec des adhésifs justifiant d'une faible teneur en composants organiques. Cette liste est loin d'être exhaustive tandis que les clauses sont très précises et souvent chiffrées.

* Une deuxième partie du circuit marchand du centre ville s'appuie sur l'opération « Du Guesclin » dont le chantier va commencer en 2010. Il permettra de joindre le Polygone, la place de la Comédie et le boulevard du Jeu de Paume en passant par les rues de Verdun, Boussairolles, et Maguelone.

Antoine Desplan rejette l'idée de créer des océans de centres commerciaux et de parking en périphérie. « À Montpellier, on a créé 200 000 m² de locaux commerciaux en périphérie contre 1 700 m² en centre-ville. Il est plus simple d'arracher des vignes que de travailler sur l'insertion paysagère » continue-t-il. Mais pour réduire l'émission de CO², en 2003, la SOCRI a installé dans le... parking du Polygone, le système Bio-Park (vous savez ces lumières rouges et vertes qui indiquent si les places sont libres ou occupées). Au lieu de quatre minutes, les automobilistes trouvent une place en deux minutes : l'économie annuelle serait d'un million de kilomètres et de 200 tonnes de CO².

Trois pas en avant, deux pas en arrière : la démarche environnementale du commerce à Montpellier - et ailleurs - avance à pas de fourmi... plus que de piéton. ■

* Faduc : Fédération de Commerçants, Usagers, Consommateurs du Grand Montpellier

Patrimoine écologique contre patrimoine historique : *le conflit.*

Les règles d'urbanisme draconiennes qui s'appliquent au secteur sauvegardé s'avèrent en contradiction avec la mise en œuvre du Grenelle et avec les demandes de nombreux Montpellierains. Myriem Lahidely fait le point.

réglementation assez stricte qui va au-delà de la protection d'éléments emblématiques tels que les monuments historiques et leurs abords. Elle a émis des fiches de prescriptions rue par rue, voire immeuble par immeuble, sur lesquels l'architecte des bâtiments de France exerce aussi un contrôle.

Le règlement des ZPPAUP - conçu et négocié entre l'Etat et la commune - a inscrit noir sur blanc l'interdiction des panneaux solaires dans les faubourgs. Sauf s'ils sont « réalisés à la manière d'une verrière qui doit être intégrée à la composition de l'ensemble du volume et faire l'objet d'un projet architectural contribuant à la mise en valeur de l'édifice ». Mais qui reste à l'appréciation de l'architecte en chef. Pour les parties non vitrées, aucun matériau brillant, réfléchissant ou de teinte tranchant avec la toiture n'est toléré. Le règlement s'applique aussi au bâti ne présentant pas, ou plus, d'éléments architecturaux propres au XIXe et même aux bâtiments à construire sur les petites parcelles encore libres insérées dans cette trame. En cas de reconstruction, de surélévation ou d'extension « les panneaux solaires peuvent être autorisés s'ils ne constituent pas des éléments rapportés sur le bâtiment et s'ils s'intègrent parfaitement à la volumétrie et à l'architecture de la construction. » Un agent immobilier qui gère quotidiennement des dossiers dans le secteur sauvegardé note « l'architecte en chef des bâtiments de France a tout pouvoir. Il a un avis consultatif, mais s'il s'oppose au projet, le service urbanisme de la mairie ne donnera jamais son accord. Sur certains dossiers, on peut même dire que la frontière entre réglementation et abus de pouvoir est floue. »

Les architectes du SDAP n'apprécient pas particulièrement la politique de défiscalisation actuelle, qui sous prétexte d'inciter aux économies d'énergie se traduirait selon eux plutôt par l'appât du gain que constitue l'achat d'électricité par EDF, et non par un réel souci d'écologie ou d'intérêt général. Gabriel Jonquères d'Oriola

justifie par ailleurs « la pose de panneaux photovoltaïques ne fait pas du bâtiment une architecture climatique pour autant. S'il n'a pas été conçu au départ pour être solaire, il supporte mal cette adaptation. Le toit est une autre façade. Si nous nous laissons aller à autoriser tous les dossiers, les espaces

seraient dénaturés en quelques mois. » Avant d'installer des panneaux solaires sur les toits, mieux vaudrait alors songer à les isoler. « N'est-il pas absurde de créer partout des microcentrales solaires qui ne consommeront pas elles-mêmes l'énergie qu'elles produisent ? »

Le problème est le même à l'extérieur : les protections concernent les secteurs historiques des villes mais aussi ceux des villages, dont la construction ou la formation est antérieure à la Révolution française. Ainsi, les mêmes contraintes peuvent s'exercer à l'échelle de l'Agglomération pour peu que ces communes possèdent un édifice historique classé. Sur le neuf aussi. Il n'est donc pas exclu qu'un projet de maison climatique soit remis en question sous prétexte que l'orientation édictée pour une couverture en panneaux photo-

Depuis que des mesures fiscales très incitatives ont été adoptées pour favoriser le développement des énergies renouvelables, notamment solaires, les demandes d'installation de panneaux photovoltaïques pleuvent sur Montpellier. Dans l'Ecusson et dans les espaces protégés, elles représenteraient plusieurs dizaines de dossiers par mois. Le service départemental d'architecture et du patrimoine (SDAP) auquel sont soumis pour avis conforme, tous les permis instruits par la Ville, refuse systématiquement les panneaux photovoltaïques dans le cœur historique. Il en accorde la moitié dans des périmètres de protection extérieurs, mais que sur des bâtiments sans enjeux patrimoniaux : dans des lotissements que les architectes du SDAP qualifient d'espaces d'isolement. « Nous sommes confrontés à des demandes conjoncturelles très nombreuses, et nous pensons qu'il faut être très prudent », annonce Gabriel Jonquères d'Oriola, l'architecte en chef des Bâtiments de France. « Ce que nous appelons durable aujourd'hui ne l'est pas réellement puisque les technologies de la ville, du quartier ou de l'architecture durable en sont à leur préhistoire. » 20m² minimum seraient nécessaires pour installer une mini-centrale photovoltaïque permettant de produire de l'électricité, qu'il faudra certes recycler dans 20 ans. « Cette surface extrêmement visible modifie complètement l'aspect d'un bâtiment » note l'architecte en chef qui reconnaît « nous avons décidé d'imposer une politique conservatoire en attendant que les matériaux aient évolué. On peut imaginer que des films à installer sous les tuiles remplaceront d'ici quelques années les panneaux actuels. »

« Sur certains dossiers, la frontière entre réglementation et abus de pouvoir est floue. »

Quoi que l'on veuille entreprendre dans l'Ecusson, tout passe au crible du « secteur sauvegardé ». Ce périmètre institué en 1962 par la loi Malraux, dote le centre historique d'un dispositif de préservation du patrimoine très contraignant dont le cahier des charges s'impose pour toute transformation, réhabilitation, rénovation du bâti... La Ville l'a complété par un dispositif appliqué à tous les faubourgs qui cernent l'Ecusson : la zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP) se substitue ainsi au rayon de 500 mètres autour des monuments historiques, institué par la loi du 25 février 1943, et aux sites inscrits issus d'une loi qui remonte à 1930. Cette ZPPAUP est appliquée depuis 2002 dans le cadre de l'opération « Montpellier Grand Cœur ». Dans tous les quartiers construits entre 1850 et 1910, elle impose une

Un immeuble du quartier des Arceaux. Les toits - même invisibles - des centres villes sont soumis à une réglementation très stricte. Pour des façades vitrées - bien visibles -, qui ressemblent à s'y méprendre à des panneaux photovoltaïques, la souplesse semble plus grande. Photo : Fabrice Massé



voltaïques ne correspond pas à celle des toits traditionnels préexistant dans la rue. Dura lex sed lex. « Les secteurs couverts par une protection représentent moins de 3% de la surface des sites urbanisés. Peut-on brader ces 3% alors que les matériaux seront obsolètes d'ici peu, d'un point de vue technique et économique ? » relativise l'architecte en chef, pour le moins peu convaincu par la validité des solutions actuelles. Gabriel d'Oriola se dit toutefois d'autant plus concerné par la question qu'il a participé, en collaboration avec l'école d'architecture de Montpellier, à la création d'un master pro « Architecture et climat » sur l'île de La Réunion, où il enseignait avant de venir prendre le poste d'architecte en chef au SDAP. Il a décidé de lancer avec son équipe une réflexion dès janvier 2010 pour déterminer ce que seront les interdictions absolues. S'il reconnaît des rigidités dont certaines pourraient évoluer, l'architecte annonce déjà : « il faudra avoir le courage de dire ce que l'on refusera catégoriquement dans les espaces les plus précieux sélectionnés par la collectivité pour être les témoins d'une mémoire et d'une vie sociale que l'on ne peut reconstituer ailleurs. »

Le même problème se pose avec les verrières : celles qui apportent de la lumière sur une cage d'escalier ont leur légitimité et sont généralement acceptées. Mais ne surtout pas chercher à faire d'analogie avec des panneaux photovoltaïques pour justifier une éventuelle substitution : c'est non. Idem pour une tropézienne qui permettrait d'agrandir l'espace et de profiter du soleil. « Il y a une quinzaine d'années, elles étaient autorisées. Ce n'est plus le cas. Les architectes des bâtiments de France attribuent ce style à une région en particulier » note Nicolas Perrier, architecte du cabinet

Sowhat, à Montpellier. Lui-même avait présenté un projet de toit-terrasse de 15m² qui se fondait totalement dans « le caractère hétéroclite » des toitures en pente du centre-ville. Il n'est pas passé. Par contre, un petit projet à Figuerolles a été accepté. « Ici, c'est officiellement interdit sauf si ce qui est envisagé plaît à l'architecte. C'est à son bon vouloir. »

On pourra se replier sur la production d'eau chaude sanitaire qui nécessite seulement 3 à 4m² de panneaux et sur lesquels les Bâtiments de France sont moins pointilleux. « L'architecture est un support de mémoire. C'est notre héritage, on ne peut travailler sur cette matière à la légère, cela remettrait en cause ce que nous sommes » prévient Gabriel Jonquères d'Oriola. Outil conservatoire ou conservateur ? « On peut imaginer les désordres que peuvent impliquer des intérêts contradictoires. Aux règles imposées par la Ville s'opposent les principes édictés au niveau national, voire européen, par le Grenelle. Il va falloir gérer cette contradiction » note Michel, agent immobilier. Ce sera alors « vertu contre vertu » reconnaît l'architecte empêtré dans un vrai dilemme. Le décret de septembre 2009 accentuera encore la contradiction : il est désormais interdit d'interdire les panneaux photovoltaïques et autres toits terrasses (art. 111.6.1 du code de l'urbanisme) sauf dans les périmètres sauvegardés ■

Les Cabanes du Salaison (et d'ailleurs) : un *tiers-patrimoine* ?

Le trésor des cabaniers de l'Or, c'est leur vie dans cette lagune fragile. Si les pouvoirs publics ne sont pas encore parvenus à leur " voler " , les inondations pourraient bien y parvenir. Dans cette marge littorale urbanisée pêcheurs et artistes résistent contre vents et marées. Pour le plus grand bonheur de ceux, touristes ou locaux, qui découvrent l'étang et ses habitants, mais peut-être plus pour longtemps. FM

Texte de Sarah Finger - Photos Fabrice Massé



Les Cabanes du Salaison (et d'ailleurs) :

un tiers-patrimoine ?

Mauguio compte environ 200 « cabanes ». Des anciens cabanons de chasse et de pêche progressivement - et illégalement - transformés en vraies maisons. Dans le quartier du Salaison, les cabaniers partagent au bord de l'étang de l'Or un bout de paradis. Deux ombres au tableau : les inondations et les relations avec les élus locaux.

Au bout du monde ? Presque. Et pourtant si près de Montpellier... Cette langue de terre léchée par l'étang de l'Or et bordée par le Salaison semble flotter entre air et eau. Un lieu hors du temps, à peine troublé par les causeries des flamants et quelques pêcheurs d'anguilles dont les barques glissent sur le canal.

Ceux qui vivent dans ce quartier connaissent leur chance. « C'est le bonheur, le paradis, résume Alain, architecte à la retraite, qui admire les 52 hectares sauvages derrière sa maison. Je viens dans cette cabane depuis l'âge de 6 ans. Elle a été achetée en 1956 par mes parents et j'en ai hérité. Mon histoire, elle est ici. » La cabane d'Alain, baptisée « Farfantello » (« mirage » en provençal), est située face à celle qu'habitait autrefois Gaston Baissette, l'écrivain melgorien dont les textes louaient l'étang de l'Or et ses cabanes. Devant cette « demeure historique », une étrange embarcation est amarrée dans le canal : « C'est une gondole de course pour les compétitions de Venise, raconte Alain. Autrefois, son propriétaire s'entraînait tous les samedis matin sur l'étang, en ramant à la vénitienne ! »

Ici, chaque parcelle a son histoire : celle de ces cabanons, achetés jadis par plusieurs cabaniers et dont héritait le dernier survivant. Celle de l'Espoungue, « l'éponge » en occitan, une cabane fort réputée parmi les bons vivants de l'ancien temps, au passé bien arrosé et aux murs imbibés... davantage par le pastaga que par l'eau ! Un cabanier, Jacques Sourth, lui a même dédié un roman haut en couleurs, « Le Bar de l'Espoungue ». Non loin de là, sur le Plan Marius Olive, son fils Roland vient toujours préparer les filets de pêche. Même si aujourd'hui les anguilles partent en Italie et les crabes finissent en soupe industrielle, les traditions perdurent.

Anguilles grillées

Et parmi elles, la convivialité : ainsi, aux cabanes du Salaison, la fête des voisins ne ressemble à nulle autre. Une trentaine de jeunes et d'anciens partagent le pastis et dégustent à pleines dents des anguilles grillées tout juste retirées du brasero. Roland Ramade, chanteur et illustre habitant du quartier, prend sa guitare, accompagné par un couple de musiciens. Même les plus anciens se lèvent pour danser. Talou, une peintre-sculpteur qui vit ici depuis 1986, immortalise la scène sur son calepin.

Parmi les autres artistes qui vivent ici, Denis Leenhardt, 50 ans, est sans doute celui qui a le plus contribué à la popularité des cabanes du Salaison. Ce graphiste habite ici depuis une dizaine d'années, dans une petite maison de famille construite en 1882 par un pêcheur, puis achetée par son grand-père qui l'utilisait comme

cabane de chasse. « Avant, peu de gens vivaient ici à l'année, raconte-t-il. Mais aujourd'hui, rares sont les cabanes vides. » Il faut dire que leur confort a évolué et que leur cote a grimpé : l'une d'elles se serait récemment vendue plus de 200 000 euros « Ici, j'ai l'eau, l'électricité et même internet en haut débit ! s'amuse Denis Leenhardt. Il n'y a pas de tout-à-l'égout, mais les tamaris en profitent... »

« Une communauté »

Cette maison aux pieds dans l'eau, judicieusement baptisée la « Cabane trempée », accueille chaque week-end de mai, depuis 1997, des œuvres d'artistes. Lors de ces expositions qui investissent la cabane et son jardin, de 150 à 300 visiteurs défilent chaque jour chez Denis Leenhardt. « Je dis aux pêcheurs : " Excusez-moi pour le dérangement !" En fait, ça doit les faire marrer ! Parfois, eux aussi viennent visiter les expos. Ils ont un regard étonné mais respectueux. » Tous partagent le même amour du quartier. « Ici, c'est un peu une communauté » affirme Marie-Josée, si passionnée du lieu qu'elle est remontée jusqu'au néolithique pour en savoir plus sur l'histoire des cabanes. Jean-Michel, son époux, a mené des recherches sur les anciennes concessions de pêche dans des parcelles d'eau, et souhaite en reconstituer une : « Pour moi, l'idée, c'est de valoriser cet espace, ce paysage et ce patrimoine. »

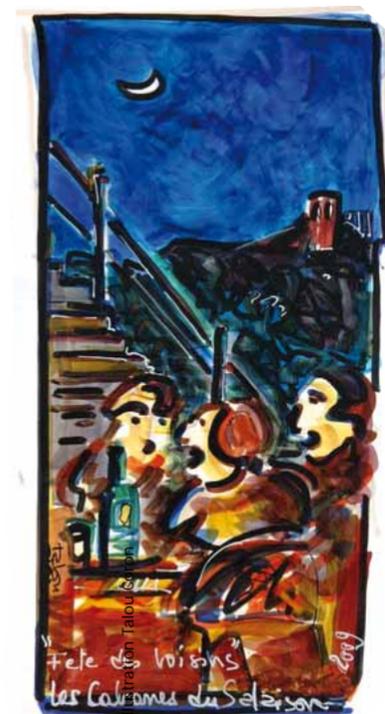
Tout n'est pourtant pas idyllique. Au Salaison, où l'humidité s'invite en permanence dans les maisons et où l'eau est « à fleur de terre », selon Denis Leenhardt, « les inondations font presque partie du charme. J'ai eu 50 cm d'eau dans la maison en 2003, et 30 cm l'hiver dernier. Dans le quartier, plus personne n'a d'électricité pendant les inondations, c'est le côté folklorique... Quand j'étais petit, c'était bien : le quartier étant coupé, je n'allais pas à l'école », plaisante Alain. Mais aujourd'hui, c'est une autre histoire : « L'hiver 2008-2009, certains sont restés isolés deux, trois, voire cinq jours, raconte Nadine, qui préside l'association de quartier. Personne de la mairie n'est venu nous voir, ni même n'a appelé. On se sent méprisé et délaissé. »

« Nous sommes seulement tolérés »

Les rapports avec les élus sont sujets de rancœurs. De nombreux cabaniers estiment que la mairie n'a que faire de leurs soucis. Ils ne comprennent pas qu'on leur refuse le raccordement à une station d'épuration, afin de remplacer leurs fosses faites de brique et de broc : « Pourtant, commente Nadine, notre raccordement serait une solution moins polluante et plus durable ». Par ailleurs, les habitants acceptent difficilement qu'aucune extension des constructions ne soit autorisée : « On est sous surveillance, c'est clair, estime Alain, qui a obtenu en 1993 un permis de construire pour 18 m². Les maires successifs ont toujours fait une allergie aux cabanes. Les politiques ne veulent pas entendre parler de nous. » « La mairie n'a jamais eu de bonnes relations avec notre association qui existe depuis bientôt 40 ans, enchaîne Nadine. On dit que nous sommes seulement tolérés. »

Alors, pour mieux s'organiser et réfléchir aux problèmes spécifiques qu'ils rencontrent, les habitants du Salaison envisagent de se fédérer avec d'autres associations de cabaniers. Histoire de faire comprendre aux élus de la région qu'ils devront, bon gré mal gré, composer aussi avec eux. Restera le problème des inondations que le changement climatique devrait accentuer ■ Sarah Finger

La « Cabane trempée », accueille chaque week-end de mai, depuis 1997, des œuvres d'artistes.



Talou Coron, peintre-sculpteur habite parmi les cabanes de Mauguio depuis 1986. Elle immortalise cette ambiance particulière sur ses calepins, lors des fêtes entre voisins.

Des cabaniers sous surveillance

L'Hérault compterait 4 500 habitations illégales bâties sur des zones naturelles et inconstructibles : d'anciennes cabanes devenues, au fil du temps, de vraies villas, mais aussi de nombreuses caravanes et des mobil homes qui mitent des étendues sauvages et protégées. Pour lutter contre ce phénomène, baptisé « cabanisation », une charte a été signée, en décembre 2008, par seize maires héraultais ainsi que par la Préfecture, le Parquet et les notaires.

Comme les autres signataires de cette charte, la mairie de Mauguio surveille les cabaniers afin d'empêcher toute nouvelle extension du bâti. Chaque cabane est ainsi répertoriée et photographiée, et les éventuels travaux sont détectés lors de tournées sur le terrain. Des demandes de branchement à EDF sont refusées aux cabaniers, l'installation de panneaux photovoltaïques est interdite. Et le raccordement des cabanes du Salaison à la station d'épuration n'est pas à l'ordre du jour.

Le battement d'ailes du papillon déclenche bel et bien une catastrophe... lorsqu'il cesse.

Henri-Pierre Aberlenc nous explique pourquoi.



Henri-Pierre Aberlenc, sur l'île de Vanikoro (où échoua Lapérouse) - DR

Que représentent les insectes dans la biodiversité animale ?

On connaît environ 950 000 espèces d'insectes, un chiffre énorme quand on le compare aux 4600 espèces de mammifères et 9000 espèces d'oiseaux recensées sur Terre. Ils représentent presque 80% de toutes les espèces animales. Une espèce animale sur 4 est un coléoptère !

L'essentiel reste pourtant à découvrir : seulement 2500 entomologistes dans le monde entier décrivent chaque année 6 à 7000 espèces nouvelles. On estime qu'il en existe au moins 2 millions mais cela pourrait aller jusqu'à 8 voire 80 millions ! On ne connaît pas la biodiversité de notre planète : quelles que soient les estimations, il est certain que la majorité des espèces est encore inconnue de la science – et certaines sont en train de disparaître avant même d'être découvertes.

Vous travaillez sur un article intitulé : « L'effondrement des populations d'insectes en Europe occidentale et la sixième extinction » : peut-on vraiment parler d'extinction pour les insectes comme pour d'autres animaux ?

Le grand nombre d'espèces que l'on recense encore ne doit pas cacher l'appauvrissement général des populations. Les gens qui conduisaient déjà il y a 30 ou 40 ans peuvent s'en rendre compte facilement. Rappelez-vous quand vous faisiez un long voyage en voiture : vous deviez nettoyer régulièrement le pare-brise maculé de cadavres d'insectes. Aujourd'hui vous ne le faites plus, l'air s'est « vidé » de son « plancton aérien » composé majoritairement d'insectes ! Et l'aérodynamisme amélioré des voitures n'a rien à voir : le pare-brise d'une vieille 2 CV reste aussi propre que celui d'une voiture récente après plusieurs centaines de kilomètres ! La circulation routière est un véritable couloir de la mort pour les insectes ! Les véhicules qui circulent en France (voitures et camions) parcourent

Pascale Pibot, rédactrice indépendante et militante écologiste, a rencontré Henri-Pierre Aberlenc¹ lors d'un Café Vert sur la pollution lumineuse, à la brasserie Le Dôme. Il est chercheur au CIRAD à Montpellier, spécialiste des insectes. « Pour mieux prendre la mesure de ce qui se prépare », nous dit-elle, elle a souhaité le revoir et dressé avec lui, ici, un état des lieux entomologique de la biodiversité, afin de sensibiliser chacun à la gravité insoupçonnée de la situation. **L'effet papillon et la théorie du chaos.**

environ 800 milliards de kilomètres par an. En estimant la section moyenne des véhicules à 3m², 2,4 millions de km³ d'atmosphère sont balayés par les véhicules annuellement en France, soit un volume équivalant à 2 fois la surface totale de la France métropolitaine (547 000 km²) sur une hauteur de 2,2 m ! Ce n'est pas le déclin de la faune qui est étonnant, c'est qu'elle survive encore un peu ! Des études faites en Grande-Bretagne ont quantifié le déclin des insectes au cours des 40 dernières années : sur 337 espèces de papillons de nuit, 200 sont en déclin, 70 espèces ont perdu la moitié de leur population et la réduction de certaines espèces jadis communes va jusqu'à 89 % ! Les coccinelles sont toutes menacées. Quant aux éphémères, ces insectes bien connus des pêcheurs car ils utilisent les larves comme appâts, 2/3 des effectifs ont disparu en 50 ans.

La situation est aussi grave en France ?

Les études quantitatives font défaut. - On lit que l'armée française,

donc l'Etat, a pu recruter 10 000 personnes en un an alors que la création annuelle de seulement 10 postes de chercheurs en entomologie est inimaginable. Elle serait pourtant indispensable pour avancer dans la connaissance de la biodiversité et de ces graves phénomènes qui nous concernent tous !

On parle beaucoup de la mortalité importante des abeilles qui met en péril la pollinisation de nos vergers...

La situation des abeilles est effectivement grave, mais ce n'est que la face visible de l'iceberg. En dehors de l'abeille domestique (*Apis mellifera*), il existe en France environ un millier d'espèces d'abeilles sauvages. Or, selon Pierre Rasmont², spécialiste des abeilles mondialement connu, 2/3 des espèces d'abeilles sauvages sont en voie de raréfaction en Europe.

Ce constat est dramatique mais peu surprenant puisque les lieux propices aux abeilles se réduisent sans cesse à cause de l'urbanisation et de notre agriculture productiviste. Mais il y a plus alarmant encore : les abeilles disparaissent même des territoires considérés comme sauvages : la taïga de Scandinavie, les steppes de Turquie, les hauteurs des Pyrénées ou des Alpes...

Toujours selon Pierre Rasmont, les abeilles sont victimes d'une rupture majeure du cycle naturel de l'azote (en plus des autres agressions qu'elles subissent bien sûr). La plupart des terres agricoles reçoivent des doses massives d'engrais azotés auxquels s'ajoutent les effluents issus de l'élevage intensif, également riches en azote. Les plantes cultivées en fixent une partie mais le surplus, énorme, s'écoule dans les eaux de ruissellement, rejoint les nappes phréatiques ou est emporté dans l'atmosphère et voyage ainsi très loin... L'excès d'azote contamine de nombreux sols et empêche de pousser les légumineuses ainsi que d'autres plantes à fleurs sauvages nécessaires à l'équilibre alimentaire des abeilles. Même les campagnes sont devenues inhospitalières pour les abeilles !

Que se passe-t-il quand la disparition des insectes s'accélère ? Les conséquences sont désastreuses car le nombre de « services invisibles » rendus par les insectes est important. Quelques exemples :

- si les insectes pollinisateurs (abeilles, papillons, mouches, coléoptères) se font rares, c'est toute la biodiversité végétale qui est menacée.
- décimés, les coléoptères ne recyclent plus la matière organique. A cause de la contamination des prés par les résidus de vermifuges donnés aux animaux, on constate une diminution dramatique des bousiers qui recyclent les déjections animales en les enterrant.
- les vertébrés insectivores déclinent : oiseaux (martinets, hirondelles), chauves-souris, poissons de rivière...
- faute de régulateurs naturels, les insectes ravageurs se multiplient et détruisent les cultures.

Que faire pour éviter un tel cauchemar ?

Le monde moderne ne pourra pas survivre à une diminution trop importante de la biodiversité, dont la majorité est constituée d'insectes. Il est plus qu'urgent de réagir et la liste est longue des mesures indispensables à prendre.

Contrairement à ce qu'on nous rabâche (« il faut accroître les rendements pour nourrir 10 milliards de terriens »), la généralisation de l'agriculture biologique est incontournable. Si nous persistons dans la voie suicidaire de l'agriculture industrielle, c'est la famine qui menace la prochaine génération dans les pays développés. La bio-

diversité, les insectes et nous-mêmes ne subsisterons que si nous révolutionnons nos pratiques agricoles et l'aménagement du territoire. Il faut en finir avec :

- ces déserts biologiques que sont les paysages de l'agriculture moderne, régulièrement bombardés de pesticides, sans haies, ni friches, ni bosquets, ni chemins sauvages...
- la monoculture forestière : les insectes ont besoin de forêts où subsistent des arbres variés de toutes essences et de tous âges, avec du bois mort et des arbres creux... Ces plantations de peupliers en ordre militaire en bordure de rivière sont calamiteuses. Laissons la nature remettre son « désordre » pour rester en bonne santé
- le broyage systématique des végétaux parce qu'il détruit tout ce qui y vit. Le broyage doit être remplacé par la fauche
- l'assèchement des zones humides,
- l'artificialisation de nos campagnes sous le bitume et le béton
- l'éclairage nocturne inutile et gaspilleur d'énergie, responsable de l'hécatombe de millions d'insectes toutes les nuits...

Il y a plus de 8,7 millions de points lumineux à l'extérieur en France. En été, on estime qu'il meurt environ 150 insectes par nuit sur chaque lampe soit 1,3 milliard d'insectes décimés chaque nuit !

Simple particulier, que puis-je faire ?

Réduire ma consommation de viande, manger bio, acheter local...

La surface totale des jardins en France (1 million d'ha) est largement supérieure à la surface cumulée de toutes les aires protégées. Profitons-en pour encourager la biodiversité à notre porte : proscrivons les « jardins à la française » et l'emploi des pesticides. Vivent les herbes folles, le bois mort et les bestioles !

Et pourquoi n'installerions-nous pas des végétaux (et donc des insectes) sur nos toits ? Des

initiatives vont déjà dans ce sens et des ruches commencent à se développer en ville y compris à Montpellier (Agridarc du Mas Nouguier).

Henri-Pierre Aberlenc se dit fatigué de jouer les Cassandra depuis des années, comme nombre de ses collègues naturalistes et des philosophes qui tirent la sonnette d'alarme depuis très longtemps (Audubon et Thoreau dès le 19^e siècle, Leopold et Osborn avant les années 1950, Dorst et Cousteau dès les années 1960...). Certes, l'état des lieux est difficile à entendre, mais nous boucher les oreilles ne nous fera pas gagner du temps. Bien au contraire ! Comme le fait remarquer Pierre Rabhi³, les mots « humus », « humanité », « humilité » ont tous la même racine : la Terre. Ne pas la respecter revient à nier nos racines et nous prépare un avenir sombre. ■

1 - Henri Pierre Aberlenc travaille comme entomologiste au centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement (CIRAD) depuis 1982. Il est rattaché au Centre de Biologie et de Gestion des Populations (CBGP).

2 - Pierre Rasmont : « La régression massive des espèces d'abeilles sauvages et de bourdons d'Europe : un effet de la perturbation mondiale du cycle de l'azote »

3 - Pierre Rabhi est un agriculteur, homme politique, écrivain et penseur français d'origine algérienne, inventeur du concept « Oasis en tous lieux ».

NB : HB Aberlenc s'exprime ici à titre personnel et n'engage pas la responsabilité du CIRAD.

«Quatre costumes en quête d'auteurs» Jacques Bioulès sort le grand jeu

Un costume raconte déjà une histoire. Celle d'Arlequin qui n'est pas celle de Pierrot même si l'un et l'autre peuvent être aimés de Colombine. La cape de Cyrano n'est pas celle de Zorro ni celle de Superman, mais sans elle, comment croire au panache, à l'agilité et la force de ces héros ? Quelle serait l'étoffe des héros ?

Peut-être pour répondre à cette question, pour jouer surtout, Jacques Bioulès a conçu une curiosité théâtrale au ressort espiègle, où 4 costumes originaux sont élevés au rang de caractères. 4 auteurs, 4 metteurs en scènes, 4 acteurs et tout un théâtre, celui du Hangar, s'emploient à les révéler jusqu'au printemps 2010.

Quatre costumes en quête d'auteurs est une œuvre en soi. Un objet artistique à part entière dont les éléments s'assemblent devant nous depuis près d'un an, jusqu'à l'ultime représentation, fin mars. Des pièces de théâtre, écrites, mises en scène et jouées en un lieu unique (mais deux salles) créées ensemble pour et autour d'un seul sujet : le costume. Les propos sont divers, la forme artistique inédite et l'idée originale de Jacques Bioulès révèle une facette essentielle de lui-même : celle d'un «Homme de théâtre». Formé à l'école de Jacques Lecoq, pour lui «l'enseignement n'apprend pas le jeu d'acteur mais à devenir homme de théâtre, c'est-à-dire à savoir tout faire dans un théâtre». Auteur lui-même, acteur, musicien, mais aussi ébéniste et plâtrier, il nous livre une sorte d'hommage à la création théâtrale, sous toutes ses coutures.

**Jacques Bioulès révèle
une facette essentielle
de lui-même : celle d'un
«Homme de théâtre»**

Quatre costumes en quête d'auteurs est aussi l'expression d'une foi profonde de Jacques Bioulès en ce qui fait vivre la création artistique : la commande. D'une manière trop rare, sans doute. Selon lui, ce catalyseur originel n'a rien à voir avec un asservissement. «J'ai toujours cru en la commande. C'est une forme de respect qu'on témoigne à un artiste en lui demandant un travail. Une relation de confiance qui s'instaure. Comme un architecte à qui l'on confie la réalisation de sa maison. Beaucoup des plus grandes œuvres sont le fruit d'une commande.» Et de citer celles de Picasso (Guernica), Mozart (Requiem), Bach (Concerto Brandebourgeois)...

Avril 2008, Jacques Bioulès passe donc commande à quatre costumier-e-s, dont Françoise Astruc, sa compagne ; Vincent Bioulès, son frère, le célèbre peintre ; Chantal Rousseau et Gabrielle Mutel. Il veut «faire des costumes les vedettes», les créer, pour une fois, sans qu'aucune pièce ne soit écrite, sans qu'aucun rôle ne soit distribué, créer pour eux, autour d'eux et... sans filet.

«L'enthousiasme de départ a fait vite place aux affres !» avoue Françoise Astruc, car on ne chamboule les usages dans la profession impunément. «Un costumier répond toujours à une commande, mais là, c'était sacrément paniquant ! On se dit, par exemple, que si l'on ancre trop le sujet dans une époque, la contrainte sera peut-être trop forte...»

Pour des questions pratiques d'ajustement, les comédiens qui incarneront les costumes sont choisis par avance, mais attribués aux costumiers par tirage au sort. En outre, ils devront rester anonymes le temps de la genèse des textes.

«Le costume est totalement lié à la pratique» affirme Jacques Bioulès. Si l'habit ne fait pas le moine, il y contribuerait de manière déterminante. «Dans la Vie de Galilée, de Brecht*, tant que le Pape n'a pas revêtu sa chasuble, il partage l'avis de son interlocuteur. Mais son discours change au fur et à mesure qu'il s'habille» souligne M. Bioulès.

Maitre du jeu qu'il s'invente, avec des règles, un protocole, - sorte de cadavre exquis -, Jacques Bioulès confie alors les créations des quatre costumiers à quatre auteurs dont lui-même. A eux la mise en texte des histoires que ces étoffes racontent, à eux d'en saisir les fils. Une présentation des participants de ce grand jeu est organisée en septembre 2008, au théâtre, à l'occasion de laquelle

Jacques Bioulès, Thibault Fayner, Joël Jouanneau et Jean Reinert se découvrent - ils ignoraient jusque-là quels écrivains de théâtre, autres qu'eux, étaient dans la confiance - et découvrent également leurs «personnages», c'est-à-dire les costumes. L'instant ne manque pas d'émouvoir. «C'était assez étrange et à la fois très plaisant, très ludique», témoigne Jean Reinert. Ils doivent choisir. Lesquels vont-ils animer ? Un CD remis à chacun grave les photos dans les différents mouvements possibles.

Six mois plus tard, en avril 2009, 11 textes seront produits : monologues, dialogues, pièces à trois ou quatre personnages.

Au cours de la saison 2008-2009, toutes les étapes du protocole s'enchaînent en coulisses, sur scène ou ailleurs. Au théâtre, les costumes sont exposés d'abord derrière un tulle, puis dévoilés dans le hall. Des ébauches de textes ont été fournies aux metteurs en scène sans que ceux-ci en connaissent les auteurs. L'anonymat est toujours la règle. Avec Astrid Cathala, Alexandre Morand, David Stanley, Luc Sabot est de ceux-là. «J'aime l'idée de travailler avec des gens que je ne connais pas. J'ai donc choisi un texte où je pouvais travailler avec tous les comédiens.» Ont-ils reconnu les auteurs ? Mystère.

Photo Fabrice Massé



Quatre costumes en quête d'auteurs

Depuis le 8 décembre jusqu'au 7 mars 2010

12 mises en scène de 11 textes suivants :
*Clin d'œil - Le messager - Les fées du logis - Jérôme Pastel
Judith - Le camp des malheureux - Pinceau et l'ange
Pop rodéo (x 2) - La discorde - Un bouquet de brindilles
Qui a tué le dictateur Allenc ?*

Théâtre du Hangar - Cie Jacques Bioulès
3 rue Nozeran - Montpellier - Tel: 04 67 41 32 71
<http://www.theatreduhangar.com/>

Le 5 mai 2009, un premier dénouement s'opère. Pendant cette présentation au public, chaque costume découvre enfin son créateur, son comédien, son ou ses écrivains et son ou ses metteurs en scène. Les probabilités que tel costume dialogue avec tel autre, que tel auteur les anime ensemble ou non, sous telle ou telle mise en scène, ont fait l'objet d'un strict recensement et donnent le vertige : 60 textes étaient possibles, 240 mises en scène et 112 utilisations potentielles d'un costume !

Vertige théâtral, c'est ainsi que Jacques Bioulès a nommé la forme artistique originale qu'il a imaginée. Tous les textes dans toutes les mises en scène sont présentés au public dans des formats variables : de 5 minutes à 1h45. A suivre si possible dans son intégralité. Jouant décidément avec le moindre détail, l'homme de théâtre investit également avec la billetterie et propose sa carte vertigineuse. Elle est offerte dès la première entrée acquittée. Dès la seconde, le tarif décroît jusqu'à la gratuité. Pas le plaisir, assurément. ■ Fabrice Massé



Photo Sylvain Duigou

Dimoné

L'homme de l'année

Véritable « homme de l'année 2009 » de la sphère musicale montpelliéraine, Dimoné ne se livre que très peu. Pour Chicxulub, il lève enfin un coin du voile. Par Sylvain Duigou.

« Les chansons jusqu'à présent sortaient du bois à la fin des estives. J'essaie d'aller les chercher dans le bois maintenant, sans les effaroucher! » **Dimoné**

Ça commence comment ?

J'ai commencé la musique en 86, en pleine période Devaquet. Je jouais de la basse dans les légendaires Sulfateurs Espagnols, un groupe directement influencé par la culture punk. A cette époque, il y avait effectivement comme un vent de rébellion. Je suis un total autodidacte. Par contre j'étais et je suis toujours un grand consommateur de musique, donc, avec une certaine culture musicale, ce qui peut aider. Quand j'ai commencé, j'avais 19 ans, faire de la musique c'était tout d'abord une façon de changer de vie, de rompre avec la routine, imiter nos idoles. Après les Sulfateurs Espagnols j'ai joué dans Les Marottes (Grand Prix Rock de la Ville de Montpellier en 89) qui étaient plus dans un genre « ska pop », du ska tel que le pratiquaient des Anglais comme les Madness ou encore The Specials. Dans Les Marottes, je jouais de la guitare, du sax, faisais les chœurs, chantais et composais une bonne partie des musiques. En 92 j'ai continué avec Les Faunes (Grand Prix Rock de la Ville de Montpellier en 94) dans lequel je concevais la musique et écrivais les chansons. On était très influencés par les Violent Femmes, les Kinks dont on faisait des reprises au début du groupe.

La maturité ?

Ça a duré jusqu'à la fin des années 90. A ce moment-là j'ai eu envie de m'émanciper, il était temps d'arrêter de me cacher derrière l'image d'un groupe, puisque c'était mes chansons, ma musique, mon univers. C'est alors que Dimoné est né. J'ai sorti mon premier album solo en 99. Aujourd'hui j'en suis à mon troisième, celui-ci à été fini il y a deux ans et sorti il y a un an. Je considère «Madame Blanche», mon dernier album comme quelque chose qui annonce une certaine maturité dans ma carrière. Je le sens «durable». il faut dire qu'avant j'avais peur des retours que l'on pouvait me faire sur ma musique, maintenant cette peur est moins forte, je commence à assumer ma musique et à arriver à en parler sans craindre les critiques, à tenir un discours sur elle et donc à avoir un discours artistique. En cela, mon travail pour le théâtre m'a particulièrement aidé à avoir une certaine attitude vis à vis de ma musique et de la scène (Dimoné a collaboré avec Hélène Soulié et Julien Bouffier).

Attaché au CD ?

Oui, je ne pense pas que le CD soit obsolète. J'en vends d'ailleurs pas mal à la fin des concerts. Personnellement, j'ai toujours besoin d'objets transitionnels, pour cela je crois vraiment à la pérennité d'un support, quel qu'il soit. même si le CD doit disparaître, je pense qu'il y aura autre chose d'équivalent pour le remplacer. Je suis persuadé que la dématérialisation ne permet pas l'attachement.

Si on télécharge ta musique illégalement ?

D'abord je serai flatté car cela voudrait dire que je suis un peu connu. Ensuite, ce qui m'intéresse surtout c'est le rapport au vivant. En d'autres termes, la scène. Si on doit parler de la loi Hadopi, je trouve que c'est une loi répressive, qu'elle est « contre

nature ». Son application ne manquera pas de faire problème car plus il y a d'interdits, plus il y a de transgressions, c'est une loi de la nature. Cela m'inquiète pas mal car je suis certain que cette loi n'est qu'un cheval de Troie, car ce qui va en résulter en premier lieu c'est un contrôle plus serré sur les gens. J'ai l'impression que ce qu'il nous reste de précieux de nos jours, ce sont nos coordonnées : nos adresses emails, nos IP de connexion, notre profil, nos identités virtuelles.

2009, une année charnière ?

Effectivement, New Track, le label qui sort mes disques a fait un énorme travail pour la promotion de mon dernier album. Je suis resté six mois en playlist sur France-Inter, j'ai eu droit à un article dans l'Express, une chronique dans Télérama. Ça m'a ouvert beaucoup de portes. J'ai eu, par exemple, plusieurs dates intéressantes sur Paris. Sinon, j'ai également beaucoup joué en région, mais pour le reste de la France, j'ai encore du chemin à faire. En tout cas, c'est la première année où je n'ai pas à pousser des caisses et des chariots pour avoir mon statut d'intermittent du spectacle. C'est à la fois appréciable et valorisant.

Tes projets ?

J'ai commencé à réfléchir à l'écriture de mon prochain album. Sinon, je dois collaborer au prochain spectacle de théâtre d'Hélène Soulié en 2010. Il y a aussi le groupe The Chase dans lequel je joue de la basse ; l'album est en train d'être mixé à New York par une pointure de la musique. C'est un projet que je considère comme récréatif, c'est avant tout le projet de Cyril Douay qui écrit les chansons. Et musicalement, c'est axé divertissement, formaté ludique, une sorte de machine à danser.

Ton processus de création ?

Les paroles sont d'abord là. Ensuite, je découpe le texte pour en extraire un refrain et je l'essaie sur différentes musiques jusqu'à ce que ça me fasse sensation. Je me sers de la guitare pour ébaucher la musique. Le texte initie la musique, en est le partenaire tout en étant le centre de la région émotive.

Une journée type de Dimoné ?

Une journée type, c'est un thé devant l'ordinateur, pour lire les mails et me connecter à ces saloperies de réseaux sociaux qui nous sont devenus indispensables. Trois clopes par demi-heures, le paquet et demi suivra dans la journée. Petit déj' sur la table pour les enfants quand ils sont là, douche, « affaires courantes ». En ce moment, je rumine dans mes plusieurs estomacs et j'extrait des phrases, des sensations valables pour ébaucher de nouvelles chansons. Une petite sieste si je la sens.

<http://www.dimonelesite.com/>
<http://www.myspace.com/dimonelesite>
<http://www.myspace.com/therealelectrovoicethechase> (The Chase)

Le ciel sans fin d'Annie Estève

Annie Estève a créé la Maison de la poésie à Montpellier en 2005, pour mieux la faire entendre, la mettre en bouche, la maintenir vivante. Portrait.

Dévoratrice de lettres et d'écritures, qu'elles soient anciennes, modernes ou contemporaines, romantiques, maudites ou avant-gardistes. Annie Estève a enseigné les mots, n'a pas cessé de les étudier, de se nourrir de poésie et de littérature. Depuis toujours. « Mes premiers poèmes sont les comptines que ma mère me lisait ». L'intensité d'un regard bleu, la chevelure noire autour d'un visage fin ; la force de son caractère couve sous un abord discret. Elle se prête avec pudeur au jeu peu aisé du portrait, livre ses idées, ses goûts, son parcours, remue le terreau des souvenirs, commence par le début. Une enfance douce à Toulouse, « cette ville est restée comme un paradis, j'y reviens souvent », dans une maison où les livres étaient présents. Elle parle d'une mère au foyer « attentive et disponible, folle des romans américains et de Dumas ; elle m'emmenait beaucoup avec elle dans les bibliothèques », d'un père conseiller d'éducation, communiste et homme engagé. « Chez nous la lutte était partout. J'ai appris beaucoup en l'écoutant, j'étais incollable sur la politique. J'ai vécu l'Histoire de très près ».

Après une adolescence en dents de scie, est venue l'émancipation rêvée, lorsque la page de ses études de lettres s'est ouverte à Montpellier. Elle avait 18 ans. « J'ai découvert la poésie contemporaine d'avant-garde. J'étais à la fois studieuse et agitée, les années 70, ce n'était pas rien. C'est l'époque qui voulait ça, la vie était intense ». Elle devient professeure de français, n'échappe pas à la mobilité infligée aux jeunes salariés de l'Education nationale, enseigne à Argenton-sur-Creuse, Perpignan, la Grande-Motte... Puis à Castries où elle crée une classe de théâtre et poésie. Elle y retrouve, trois heures par semaine, des élèves avec qui elle traverse l'expérience, pendant quatre ans, de la 6^e à la 3^e. « J'étais surinvestie, j'adorais ça ». Aline, Aude, Maguelone et Louise, quatre filles arrivent avant la trentaine. « Je voulais tout à la fois, il était hors de question que je tarde à fonder une famille ». Epouse du photographe Jean-Louis Estève, elle évoque « ce regard particulier qu'il a sur le monde, son engagement dans le reportage social. J'ai le souvenir d'un voyage à Cuba où l'on sent dans son travail la confiance absolue des gens qu'il a photographiés, la connivence, la bienveillance et la restitution de leur vérité ». Puis lance en riant : « mais c'est un sujet sur moi, non ? ».

Les souvenirs poétiques s'échelonnent selon les étapes de la vie, s'engouffrent, se tapissent et remontent à la surface. « Mes parents m'amenaient souvent à Saint-Cyprien. Un jour, je me suis mise à parler du ciel et de la mer, des mots merveilleux me sont montés aux lèvres. Un petit copain batailleur a trouvé ça ridicule et

grotesque. Il s'est moqué de moi, on s'est battus ». Ajoutant : « La poésie est une vocation qui vient du monde ». Sur la route de son apprentissage, elle a dévoré Homère, Hugo, Rimbaud, Apollinaire, Lautréamont et aimé plus tard, Héraclite, René Char, Blaise Cendrars, Pasolini, Yves Bonnefoy. « Le vrai choc poétique est venu avec les auteurs grecs. La poésie qu'on apprend à l'école est irremplaçable ». Il y a aussi eu les romanciers, Chateaubriand, Colette « que j'ai beaucoup lue dans mon adolescence non pour ses histoires mais pour la cadence de ses phrases », Alain Fournier, Marguerite Yourcenar, et son favori de tout temps, Patrick Modiano.

Annie Estève lit partout, sans cesse, plusieurs livres en même temps, dans les bibliothèques, les fauteuils, les arbres ou allongée dans l'herbe. « Lire un policier pour trouver l'énigme est une chose que je fais rarement car je me mets vite à penser à autre chose. Je suis une lectrice redoutable, jamais dans le loisir, plutôt dans la prospection. Je cherche quelque chose de l'autre. Les grandes questions existentielles ne passent pas forcément par les philosophes ». Trouver le temps de s'abstraire pour rejoindre les inventeurs de langues et d'histoires, et être les deux pieds dans la vie. « Je ne suis pas une cérébrale, je suis attirée par la vie mais si je n'ai pas un livre sous la main, je meurs ».

« La poésie qu'on apprend à l'école est irremplaçable »

La poésie, animal littéraire pas en voie de disparition, est un ciel sans fin, une source ancienne qui se renouvelle et génère d'imprévisibles voyages. Comment exprimer ce qui fait qu'un texte est poème ? « On est dans la poésie quand l'émotion est communiquée sur un autre plan que la platitude et la banalité. C'est un état, un rythme, un tempo, des sons, vous avez l'impression d'avoir ressenti ce que l'autre décrit. Quand on vous dit j'ai de la peine ou je suis très heureux, vous comprenez mais vous ne ressentez pas. La poésie passe par la langue elle-même, qui intellectualise et transcende un sentiment. Ce que peut aussi donner le langage musical » développe-t-elle. Qu'Annie

Annie Estève a fondé la Maison de la poésie en 2005, présidée par le poète Jean Joubert. Ce n'est pas un lieu fixe mais une association qui a pour mission de diffuser la poésie en faisant la part belle aux poètes vivants.



Photo David Maugendre

Estève ait passé du temps à faire tourner les pages où murmurent les poètes du monde, s'entend à l'oreille nue. Elle parle joliment, avec conviction et sensibilité. Elle écrit beaucoup aussi, mais n'a jamais publié. Ce sont les textes des autres qu'elle partage et fait circuler, à qui elle donne des voix et des soirées. Car la poésie se lit dans la solitude et se réalise à l'oral, en respirant au souffle des autres. ■ Anne Leray

Militante Maison de la poésie

Offrir une maison à la poésie était un projet que mûrissait depuis longtemps Annie Estève. Rêve concrétisé en 2005 à Montpellier, avec l'aide de ses amis Frédéric Jacques Temple, Jean-Pierre Siméon et Fanette Debernard, qui ont participé à l'avènement de cette structure culturelle présidée par le poète et auteur Jean Joubert. « On aime bien travailler avec des militants de la poésie ». Une maison sans murs fixes qui a pour mission de faire vivre et diffuser la

poésie en faisant la part belle aux poètes vivants. Un travail, en relation avec des comédiens, se fait en direction des jeunes, à l'école primaire de Castries, au collège du Crès, au lycée Jean Monnet à Montpellier. Un partenariat s'est aussi noué depuis deux ans avec le théâtre municipal Jean Vilar. La saison 2009-2010 met ainsi deux poètes contemporains à l'honneur en programmant deux soirées. Le 19 janvier 2010, André Welter et ses chansons parlées explore des formes poétiques nouvelles sur fond de musique électro-acoustique avec Décale moi l'horaire. Le 3 mai 2010 est programmé le truculent L'Oral et Hardi de Jacques Bonnafé, qui vit avec intensité les textes de Jean-Pierre Verheggen. « Jacques Bonnafé a contribué à la célébrité de ce poète belge peu connu du grand public. C'est un tour de force, une allocution poétique fabuleuse », précise Annie Estève. **AL**

Maison de la poésie à Montpellier : 04 67 87 59 92



Franchement elle l'a cherché

La France est 35^e sur 168 pays au classement mondial de la liberté de la presse établi par Reporters sans frontières. Informez-vous sur www.rsf.org

**REPORTERS
SANS FRONTIERES**
POUR LA LIBERTE DE LA PRESSE